

13-12-14
F10E79-14

SERVICES PÉNITENTIAIRES



PROJET DE BUDGET
DES DÉPENSES DE L'EXERCICE 1935
(BUDGET GÉNÉRAL)

PROJET DE LOI

PRÉSENTÉ À LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS

PORTANT FIXATION

DU

BUDGET GÉNÉRAL DE L'EXERCICE 1935

SERVICES PÉNITENTIAIRES



PARIS

IMPRIMERIE NATIONALE

1934

TABLE DES MATIÈRES.

SERVICES PÉNITENTIAIRES

	Pages.
Note préliminaire.....	7
Nomenclature des crédits demandés.....	9
Développements, par chapitres, articles et paragraphes, des crédits demandés.....	11
ANNEXES :	
I. Construction et aménagement des prisons cellulaires.....	42
II. État des missions.....	43
III. État des transformations et suppressions d'emplois.....	44
IV. État des dépenses de personnel effectuées sur fonds de concours.....	45
V. Résultats de la régie directe du travail au cours de l'exercice 1933.....	47

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Les crédits ouverts par la loi de finances du 28 février 1934 s'élevaient à.....	111.628.498 ^f
Le projet de budget des Services pénitentiaires pour l'exercice 1935 comporte un total de crédits de.....	98.932.700
et accuse ainsi une diminution de.....	<u>12.695.798</u>

Cette diminution est la conséquence des mesures suivantes :

1° Dispositions de lois antérieures :

— arrondissement des paiements au franc inférieur (art. 121 de la loi de finances du 31 mai 1933)....	131.217 ^f	} 281.217 ^f
— réduction du taux des indemnités compensatrices allouées aux fonctionnaires d'Alsace et de Lorraine (art. 44 de la loi du 28 février 1934).....	150.000	

2° Reconstitution à 1935 des réductions de crédits réalisés en 1934 :

— décret du 6 mars 1934.....	3.062.350 ^f	} 3.772.350
— décret du 4 avril 1934.....	710.000	

3° Réforme administrative :

décret du 28 avril 1934.....	5.189.485
------------------------------	-----------

4° Économies nouvelles proposées :

— sur les dépenses du personnel (traitements, indemnités et allocations diverses).....	501.812
— sur les dépenses de matériel et de travaux.....	235.000
— sur l'entretien des détenus, grâce à la suppression des petites prisons et à la concentration des détenus.....	1.460.000
— sur les crédits de régie directe du travail par suite de la diminution des travaux exécutés dans les ateliers pénitentiaires pour le compte d'autres administrations.....	1.080.000
— sur diverses rubriques dont la dotation a été révisée à concurrence d'un total net de.....	175.934

TOTAL égal.....	<u>12.695.798</u>
-----------------	-------------------

Ainsi ont été obtenus à la fois des abattements de plus 11 p. cent sur les crédits, et une véritable réorganisation administrative. L'importance de ces résultats témoigne de l'esprit d'économie et de la volonté de progrès qui ont présidé à l'élaboration du budget des services pénitentiaires.

NOMENCLATURE

DES CRÉDITS DEMANDÉS

NOMENCLATURE DES CRÉDITS DEMANDÉS.

NUMÉROS DES CHAPITRES.	DÉSIGNATION DES SERVICES.	CRÉDITS		DIFFÉRENCES	
		DEMANDÉS pour l'exercice 1935.	ACCORDÉS pour l'exercice 1934.	en plus.	en moins.
		francs.	francs.	francs.	francs.
3 ^e PARTIE. — SERVICES GÉNÉRAUX DES MINISTÈRES.					
1	Administration centrale. — Personnel. — Traitements.....	848.000	980.000	"	132.000
2	Administration centrale. — Personnel. — Indemnités et allocations diverses. — Secours.....	18.800	22.350	"	3.550
3	Administration centrale. — Matériel.....	15.000	17.000	"	2.000
4	Services extérieurs. — Personnel. — Traitements.....	37.500.000	42.018.487	"	4.518.487
5	Services extérieurs. — Personnel. — Indemnités fixes.....	1.413.200	1.732.952	"	319.752
6	Services extérieurs. — Personnel. — Indemnités variables. — Secours.....	817.000	1.181.075	"	364.075
7	Indemnités de résidence.....	3.200.000	3.520.000	"	320.000
8	Allocations pour charges de famille.....	4.250.000	4.400.000	"	150.000
9	Traitements des fonctionnaires en congé de longue durée.....	249.500	250.000	"	500
10	Avances remboursables aux fonctionnaires en instance de pension.....	30.000	50.000	"	20.000
11	Ouvriers libres temporaires des établissements pénitentiaires. — Salaires.....	459.500	500.000	"	40.500
12	Rémunération des services rendus par des tiers.....	1.074.700	1.286.934	"	212.234
13	Travaux aux bâtiments pénitentiaires.....	2.150.000	2.250.000	"	100.000
14	Participation de l'État dans les dépenses de construction et d'aménagement des prisons cellulaires (lois du 5 juin 1875 et du 4 février 1893).....	100.000	150.000	"	50.000
15	Mobilier des établissements pénitentiaires.....	600.000	700.000	"	100.000
16	Entretien des détenus. — Remboursements divers occasionnés par le séjour des détenus hors des établissements pénitentiaires.....	25.000.000	27.750.000	"	2.750.000
17	Transport des détenus et des libérés.....	399.000	430.000	"	31.000
18	Régie directe du travail.....	9.200.000	12.560.000	"	3.360.000
19	Exploitations agricoles.....	120.000	150.000	"	30.000
20	Consommations en nature.....	995.000	995.000	"	"
21	Application de la loi du 22 juillet 1922 sur les tribunaux pour enfants et adolescents et sur la liberté surveillée.....	6.120.000	6.275.000	"	155.000
22	Impressions.....	80.000	90.000	"	10.000
23	Frais de correspondance télégraphique.....	3.000	4.000	"	1.000
24	Dépenses diverses du service pénitentiaire.....	150.000	155.700	"	5.700
25	Sabventions aux institutions et comités de patronage.....	100.000	120.000	"	20.000
26	Emploi de fonds provenant de legs ou de donations.....	Mémoire.	Mémoire.	"	"
27	Dépenses des exercices périmés non frappées de déchéance.....	Mémoire.	Mémoire.	"	"
28	Dépenses des exercices clos.....	Mémoire.	Mémoire.	"	"
	TOTAUX de la 3 ^e partie.....	94.892.700	107.588.498	"	12.695.798
5 ^e PARTIE. — REMBOURSEMENTS, RESTITUTIONS ET NON-VALEURS.					
29	Remboursements sur le produit du travail des détenus et pécule aux pupilles des établissements publics.....	5.040.000	5.040.000	"	"
	TOTAUX pour les Services pénitentiaires.....	99.932.700	111.628.498	"	12.695.798

DÉVELOPPEMENTS

PAR CHAPITRES, ARTICLES ET PARAGRAPHERS,

DES CRÉDITS DEMANDÉS

DÉVELOPPEMENTS, PAR CHAPITRES, ARTICLES ET PARAGRAPHES, DES CRÉDITS DEMANDÉS.

DÉSIGNATION DES SERVICES ET DES DÉPENSES.	CRÉDITS		DIFFÉRENCES	
	DEMANDÉS pour l'exercice 1935.	ACCORDÉS pour l'exercice 1934.	en plus.	en moins.
	francs.	francs.	francs.	francs.
CHAPITRE PREMIER.				
ADMINISTRATION CENTRALE. — PERSONNEL. — TRAITEMENTS.				
ARTICLE 1 ^{er} . — Traitements du personnel des bureaux.....	708.890	830.606	"	121.716
ARTICLE 2. — Traitements du personnel du service intérieur.....	51.160	51.160	"	"
ARTICLE 3. — Traitements des agents des services extérieurs détachés à l'Administration centrale.....	74.264	74.264	"	"
ARTICLE 4. — Application des lois militaires.....	50.000	60.000	"	10.000
TOTAUX.....	884.314	1.016.030	"	131.716
A DÉDUIRE pour :				
Arrondissement des paiements au franc inférieur.....	284 ^f			
Vacances d'emplois.....	36.030	36.030	"	284
TOTAUX pour le chapitre 1^{er}.....	848.000	980.000	"	132.000

NATURE DES DÉPENSES.	MONTANT de la dépense.	
	francs.	francs.
	CHAPITRE PREMIER.	
ADMINISTRATION CENTRALE. — PERSONNEL. — TRAITEMENTS.		
ARTICLE 1 ^{er} . — Traitements du personnel des bureaux :		
1 directeur.....	de 100.000 à 125.000 ^f	112.500
3 chefs de bureau.....	de 45.000 à 60.000	157.500
3 sous-chefs de bureau.....	de 33.000 à 42.000	112.500
9 rédacteurs, dont 1 secrétaire de direction.....	de 14.000 à 30.000	194.170
4 commis d'ordre.....	de 10.500 à 19.000	58.288
3 expéditionnaires.....	de 9.500 à 15.000	37.287
3 sténo-dactylographes.....	de 9.500 à 15.000	36.645
ARTICLE 2. — Traitements du personnel du service intérieur :		
1 huissier.....	de 9.000 à 11.500	10.232
4 hommes de service.....	de 9.000 à 11.500	40.928
ARTICLE 3. — Traitements des agents des services extérieurs détachés à l'Administration centrale :		
2 économes.....	de 19.000 à 26.000	44.950
2 commis.....	de 10.500 à 19.000	29.314
ARTICLE 4. — Crédits nécessaires à l'application des lois prescrivant le rappel des services militaires.....		
TOTAL.....		884.314
A DÉDUIRE pour :		
Vacances d'emplois.....	36.030 ^f	36.314
Arrondissement des paiements au franc inférieur.....	284	
NET.....		848.000
EXPLICATION DES DIFFÉRENCES.		
En moins :		
Suppression de deux emplois de rédacteurs (Application du décret du 6 mars 1934.).....		44.000 ^f
Suppression de deux emplois de commis. (Application du décret du 28 avril 1934.).....		29.144
Suppression d'un emploi d'expéditionnaire. (Application du décret du 28 avril 1934.).....		12.429
Suppression d'un emploi de sténo-dactylographe. (Application du décret du 28 avril 1934.).....		12.215
Transformation d'un emploi de sous-chef de bureau en un emploi de rédacteur.....		16.000
Transformation d'un emploi de commis de classe exceptionnelle en un emploi de commis (conséquence des suppressions d'emplois effectuées dans ce cadre en application du décret du 28 avril 1934.).....		7.928
Diminution des crédits nécessaires à l'application des lois prescrivant le rappel des services militaires.....		10.000
Arrondissement des paiements au franc inférieur.....		284
NET en moins.....		132.000

Suite des *Développements, par chapitres, articles et paragraphes, des crédits demandés.*

DÉSIGNATION DES SERVICES ET DES DÉPENSES.	CRÉDITS		DIFFÉRENCES		OBSERVATIONS.																										
	DEMANDÉS pour l'exercice 1935. <i>francs.</i>	ACCORDÉS pour l'exercice 1934. <i>francs.</i>	en plus. <i>francs.</i>	en moins. <i>francs.</i>																											
CHAPITRE 2.																															
ADMINISTRATION CENTRALE. — PERSONNEL. — INDEMNITÉS ET ALLOCATIONS DIVERSES. — SECOURS.....	18.800	22.350	#	3.550	<p style="text-align: center;">NATURE DES DÉPENSES.</p> <p style="text-align: center;">CHAPITRE 2.</p> <p style="text-align: center;">ADMINISTRATION CENTRALE. — PERSONNEL. — INDEMNITÉS ET ALLOCATIONS DIVERSES. — SECOURS.</p> <table border="0" style="width: 100%;"> <tr> <td style="width: 80%;">Indemnités fixes { au chef de bureau faisant fonctions de sous-directeur</td> <td style="width: 10%; text-align: right;">4.000^f</td> <td style="width: 10%;"></td> </tr> <tr> <td style="padding-left: 20px;">au secrétaire de la direction.....</td> <td style="text-align: right;">2.700</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Indemnités pour travaux supplémentaires.....</td> <td style="text-align: right;">2.500</td> <td rowspan="5" style="font-size: 3em; vertical-align: middle;">}</td> </tr> <tr> <td>Indemnités aux gens de service.....</td> <td style="text-align: right;">1.550</td> </tr> <tr> <td>Frais de missions.....</td> <td style="text-align: right;">6.900</td> </tr> <tr> <td>Secours à divers titres.....</td> <td style="text-align: right;">500</td> </tr> <tr> <td>Indemnités de chaussures aux gens de service</td> <td style="text-align: right;">750</td> </tr> <tr> <td style="text-align: right;">TOTAL.....</td> <td></td> <td style="text-align: right;">18.900</td> </tr> <tr> <td>A déduire : Arrondissement des paiements au franc inférieur.....</td> <td></td> <td style="text-align: right;">100</td> </tr> <tr> <td style="text-align: right;">TOTAL.....</td> <td></td> <td style="text-align: right;">18.800</td> </tr> </table>	Indemnités fixes { au chef de bureau faisant fonctions de sous-directeur	4.000 ^f		au secrétaire de la direction.....	2.700		Indemnités pour travaux supplémentaires.....	2.500	}	Indemnités aux gens de service.....	1.550	Frais de missions.....	6.900	Secours à divers titres.....	500	Indemnités de chaussures aux gens de service	750	TOTAL		18.900	A déduire : Arrondissement des paiements au franc inférieur.....		100	TOTAL		18.800
Indemnités fixes { au chef de bureau faisant fonctions de sous-directeur	4.000 ^f																														
au secrétaire de la direction.....	2.700																														
Indemnités pour travaux supplémentaires.....	2.500	}																													
Indemnités aux gens de service.....	1.550																														
Frais de missions.....	6.900																														
Secours à divers titres.....	500																														
Indemnités de chaussures aux gens de service	750																														
TOTAL		18.900																													
A déduire : Arrondissement des paiements au franc inférieur.....		100																													
TOTAL		18.800																													
CHAPITRE 3.																															
ADMINISTRATION CENTRALE. — MATÉRIEL.....	15.000	17.000	#	2.000	<p style="text-align: center;">EXPLICATION DE LA DIFFÉRENCE.</p> <table border="0" style="width: 100%;"> <tr> <td style="width: 80%;">Reconduction de l'économie prescrite par le décret du 6 mars 1934.....</td> <td style="width: 10%;"></td> <td style="width: 10%; text-align: right;">2.350^f</td> </tr> <tr> <td>Économie complémentaire jugée possible sur le crédit applicable aux frais de missions.....</td> <td></td> <td style="text-align: right;">1.100</td> </tr> <tr> <td>Arrondissement des paiements au franc inférieur.....</td> <td></td> <td style="text-align: right;">100</td> </tr> <tr> <td style="text-align: right;">TOTAL.....</td> <td></td> <td style="text-align: right;">3.550</td> </tr> </table> <p style="text-align: center;">CHAPITRE 3.</p> <p style="text-align: center;">ADMINISTRATION CENTRALE. — MATÉRIEL.</p> <table border="0" style="width: 100%;"> <tr> <td style="width: 80%;">Dépenses diverses de matériel.....</td> <td style="width: 10%;"></td> <td style="width: 10%; text-align: right;">15.000^f</td> </tr> </table> <p style="text-align: center;">EXPLICATION DE LA DIFFÉRENCE.</p> <p>Économie jugée possible.</p>	Reconduction de l'économie prescrite par le décret du 6 mars 1934.....		2.350 ^f	Économie complémentaire jugée possible sur le crédit applicable aux frais de missions.....		1.100	Arrondissement des paiements au franc inférieur.....		100	TOTAL		3.550	Dépenses diverses de matériel.....		15.000 ^f											
Reconduction de l'économie prescrite par le décret du 6 mars 1934.....		2.350 ^f																													
Économie complémentaire jugée possible sur le crédit applicable aux frais de missions.....		1.100																													
Arrondissement des paiements au franc inférieur.....		100																													
TOTAL		3.550																													
Dépenses diverses de matériel.....		15.000 ^f																													

Suite des *Développements, par chapitres, articles**et paragraphes, des crédits demandés.*

DÉSIGNATION DES SERVICES ET DES DÉPENSES.	CRÉDITS		DIFFÉRENCES	
	DEMANDÉS pour l'exercice 1935.	ACCORDÉS pour l'exercice 1934.	en plus.	en moins.
	francs.	francs.	francs.	francs.
CHAPITRE 4.				
SERVICES EXTÉRIEURS. — PERSONNEL. — TRAITEMENTS.				
ARTICLE PREMIER. — Personnel administratif.....	4.066.376	4.512.089	"	445.713
ARTICLE 2. — Personnel de surveillance.....	32.942.250	36.673.750	"	3.731.500
ARTICLE 3. — Personnel technique.....	721.358	794.648	"	73.290
ARTICLE 4. — Dépenses communes.....	1.190.016	1.438.000	"	247.984
TOTAUX.....	38.920.000	43.418.487	"	4.498.487
A DÉDUIRE POUR :				
Vacances d'emplois.....	1.400.000	1.400.000	"	"
Arrondissement des paiements au franc inférieur.....	20.000	"	"	20.000
TOTAUX pour le chapitre 4.....	37.500.000	42.018.487	"	4.518.487

OBSERVATIONS.		MONTANT TOTAL de la dépense.
NATURE DES DÉPENSES.		
CHAPITRE 4.		
SERVICES EXTÉRIEURS. — PERSONNEL. — TRAITEMENTS.		
ARTICLE PREMIER. — <i>Personnel administratif.</i>		
25 directeurs.....	de 30.000 à 42.000..	900.000
27 sous-directeurs (23) et sous-directrices (4).....	de 22.000 à 30.000..	702.000
48 greffiers-comptables (24) et économistes (24).....	de 19.000 à 26.000..	1.078.800
93 instituteurs (37), institutrices (13) et commis (43).....	de 10.500 à 19.000..	1.363.101
1 régisseur de cultures.....	de 19.000 à 26.000..	22.475
ARTICLE 2. — <i>Personnel de surveillance.</i>		
1 surveillant principal.....	de 16.000 à 18.000..	17.000
22 surveillants-chefs (classe exceptionnelle).....	de 14.000 à 17.000..	341.000
167 surveillants-chefs (165) et surveillantes-chef (2).....	de 14.000 à 16.000..	2.505.000
79 premiers surveillants (72) et premières surveillantes (7).....	de 12.000 à 13.000..	987.500
185 surveillants commis-greffiers (182) et surveillantes commis-greffiers (3).....	de 10.000 à 13.000..	2.127.500
1 dame employée.....	de 12.000 à 13.000..	12.500
2.118 surveillants et surveillantes de grand effectif.....	de 9.000 à 11.500..	21.709.500
236 surveillantes de petit effectif.....	de 4.500 à 6.750..	1.327.500
75 surveillantes congréganistes.....	à 6.750..	506.250
9 premiers maîtres (6) et premières maîtresses (3).....	de 14.000 à 16.000..	135.000
29 maîtres (23) et maîtresses (6).....	de 10.000 à 13.000..	362.500
284 moniteurs (224) et monitrices (60).....	de 9.000 à 11.500..	2.911.000
ARTICLE 3. — <i>Personnel technique.</i>		
3 ingénieurs.....	de 12.500 à 26.000..	56.358
7 chefs d'ateliers.....	de 16.000 à 20.500..	127.540
44 sous-chefs d'ateliers.....	de 9.500 à 18.000..	537.460
ARTICLE 4. — <i>Dépenses communes.</i>		
Crédits nécessaires à l'application des lois prescrivant le rappel des services militaires.....		1.184.164
Part contributive de l'État aux pensions servies par la Caisse nationale des retraites pour la vieillesse.....		5.852
TOTAL.....		38.920.000
A DÉDUIRE :		
Pour vacances d'emplois.....		1.400.000
Pour l'arrondissement des paiements au franc inférieur.....		20.000
NET.....		37.500.000
EXPLICATION DES DIFFÉRENCES.		
Reconduction des économies réalisées par le décret du 6 mars 1934 :		
Suppression du traitement d'un sous-directeur en surnombre.....		26.000
Réduction du crédit prévu pour l'application des lois prescrivant le rappel des services militaires.....		200.000
Économie résultant du décret du 28 avril 1934 portant suppression de :		
3 emplois de directeurs.....		108.000
1 emploi de sous-directeur.....		26.000
8 emplois de greffiers-comptables et d'économistes.....		179.800
9 emplois de commis (8) et d'institutrice (1).....		131.913
83 emplois de surveillants-chefs et surveillantes-chefs.....		1.245.000
6 emplois de premiers surveillants.....		75.000
4 emplois de surveillants commis-greffiers.....		46.000
150 emplois de surveillants.....		1.537.500
16 emplois de surveillantes de grand effectif.....		164.000
18 emplois de surveillantes congréganistes.....		121.500
80 emplois de surveillantes de petit effectif.....		450.000
6 emplois de sous-chefs d'atelier.....		73.290
et transformation de 20 emplois de surveillantes de grand effectif en surveillantes de petit effectif.....		92.500
Réduction complémentaire du crédit pour l'application des lois prescrivant le rappel des services militaires.....		21.984
Arrondissement des paiements au franc inférieur.....		20.000
TOTAL.....		4.518.487

Suite des Développements, par chapitres, articles

et paragraphes, des crédits demandés.

DÉSIGNATION DES SERVICES ET DES DÉPENSES.	CRÉDITS		DIFFÉRENCES	
	DEMANDÉS pour l'exercice 1935.	ACCORDÉS pour l'exercice 1934.	en plus.	en moins.
	francs	francs.	francs.	francs.
CHAPITRE 5.				
SERVICES EXTÉRIEURS. — PERSONNEL. — INDEMNITÉS FIXES.				
ARTICLE PREMIER. — Personnel administratif.....	81.475	110.119	#	28.644
ARTICLE 2. — Personnel de surveillance.....	520.485	584.935	#	64.450
ARTICLE 3. — Dépenses communes.....	884.802	1.106.402	#	221.600
TOTAUX.....	1.486.762	1.801.456	#	314.694
A DÉDUIRE POUR :				
Vacances d'emplois.....	68.504	68.504	#	#
Arrondissement des paiements au franc inférieur.....	5.058	#	#	5.058
TOTAUX pour le chapitre 5.....	1.413.200	1.732.952	#	319.752
			En moins : 319.752 ^f	

OBSERVATIONS.		MONTANT total de la dépense.
NATURE DES DÉPENSES.		
CHAPITRE 5.		
SERVICES EXTÉRIEURS. — PERSONNEL. — INDEMNITÉS FIXES.		
ARTICLE PREMIER. — Personnel administratif.		
Indemnités de logement.....	75.000 ^f	81.475
Indemnités de caisse et de versement aux comptables.....	6.475	
ARTICLE 2. — Personnel de surveillance.		
Indemnités aux vagemestres.....	2.985 ^f	520.485
Indemnités aux agents en service titulaires de la médaille pénitentiaire.....	48.000	
Indemnités de chaussures.....	469.500	
ARTICLE 3. — Dépenses communes.		
Indemnités compensatrices aux fonctionnaires d'Alsace et de Lorraine.....	258.802 ^f	884.802
Frais d'équipement.....	626.000	
TOTAL.....		1.486.762
A DÉDUIRE POUR :		
Vacances d'emplois.....	68.504 ^f	73.562
Arrondissement des paiements au franc inférieur.....	5.058	
NET.....		1.413.200
EXPLICATION DES DIFFÉRENCES.		
En moins :		
Reconduction à 1935 de la réduction opérée par le décret du 6 mars 1934 sur les frais d'équipement.....		50.000
Reconduction des économies réalisées par le décret du 28 avril 1934 sur les dépenses ci-après :		
Indemnités de logement.....	28.644 ^f	114.694
Indemnités de chaussures.....	64.450	
Frais d'équipement.....	21.600	
Conséquence de la réduction des indemnités compensatrices allouées aux fonctionnaires d'Alsace et de Lorraine.....		150.000
Arrondissement des paiements au franc inférieur.....		5.058
TOTAL.....		319.752

Suite des Développements, par chapitres, articles et paragraphes, des crédits demandés.

DÉSIGNATION DES SERVICES ET DES DÉPENSES.	CRÉDITS		DIFFÉRENCES	
	DEMANDÉS pour l'exercice 1935.	ACCORDÉS pour l'exercice 1934.	en plus.	en moins.
	francs.	francs.	francs.	francs.
CHAPITRE 6.				
<i>SERVICES EXTÉRIEURS. — PERSONNEL. — INDEMNITÉS VARIABLES. — SECOURS.</i>				
ARTICLE 1 ^{er} . — Personnel administratif.....	113.375	113.375	"	"
ARTICLE 2. — Personnel de surveillance.....	656.500	1.023.700	"	367.200
ARTICLE 3. — Personnel technique.....	23.200	25.000	"	1.800
ARTICLE 4. — Dépenses communes.....	25.000	19.000	6.000	"
TOTAUX	818.075	1.181.075	6.000	369.000
A DÉDUIRE pour arrondissement des paiements au franc inférieur.....	1.075	"	"	1.075
TOTAUX pour le chapitre 6	817.000	1.181.075	6.000	370.075
			En moins : 364.075 ^f	

OBSERVATIONS	
NATURE DES DÉPENSES.	MONTANT total de la dépense. francs.
CHAPITRE 6.	
<i>SERVICES EXTÉRIEURS. — PERSONNEL. — INDEMNITÉS VARIABLES. — SECOURS.</i>	
<i>ARTICLE 1^{er}. — Personnel administratif.</i>	
Frais généraux de direction aux directeurs et comptables de la Seine.....	3.375 ^f
Frais de tournées de voyages et de détachement.....	75.000
Indemnités pour frais de déménagement.....	10.000
Indemnités aux fonctionnaires spécialement chargés des services en régie.....	25.000
	113.375
<i>ARTICLE 2. — Personnel de surveillance.</i>	
Indemnités pour le remplacement des surveillantes en congé de repos de maladie ou de maternité.....	80.000 ^f
Indemnités de voyage et de détachement.....	306.500
Indemnités de déménagement.....	70.000
Indemnités pour services pénibles.....	200.000
	656.500
<i>ARTICLE 3. — Personnel technique.</i>	
Indemnités de voyage et de déplacement pour les besoins du service.....	23.200
<i>ARTICLE 4. — Dépenses communes.</i>	
Secours personnels à divers titres.....	25.000
	25.000
TOTAL	818.075
A DÉDUIRE pour arrondissement des paiements au franc inférieur.....	1.075
	817.000
NET	
<i>EXPLICATION DES DIFFÉRENCES.</i>	
<i>En moins :</i>	
Reconduction de l'économie prescrite par le décret du 6 mars 1934 (diminution du crédit prévu pour services pénibles).....	200.000
Réduction des crédits d'indemnités correspondant aux emplois supprimés. {	
Indemnités pour le remplacement des surveillantes en congé.....	20.000 ^f
Indemnités pour frais de voyages et de détachement du personnel de surveillance.....	132.200
Indemnités pour frais de voyages et de détachement du personnel technique.....	1.800
Indemnités de déménagement.....	5.000
	159.000
Rajustement du crédit prévu pour frais de dernière maladie et d'inhumation des agents décédés en fonctions.....	4.000
Arrondissement des paiements au franc inférieur.....	1.075
<i>En plus :</i>	
L'augmentation qui ressort à l'article 4 n'est qu'apparente. Elle résulte du transfert, après réduction de 4.000 francs, d'un crédit de 10.000 francs inscrit à l'article 2 du budget de 1934 pour frais de dernière maladie.....	"
	364.075
EN MOINS	364.075

Suite des Développements, par chapitres, articles

et paragraphes, des crédits demandés.

DÉSIGNATION DES SERVICES ET DES DÉPENSES.	CRÉDITS		DIFFÉRENCES	
	DEMANDÉS pour l'exercice 1935.	ACCORDÉS pour l'exercice 1934.	en plus.	en moins.
	francs.	francs.	francs.	francs.
CHAPITRE 7.				
INDEMNITÉS DE RÉSIDENCE.....	3.200.000	3.520.000	#	320.000
CHAPITRE 8.				
ALLOCATIONS POUR CHARGES DE FAMILLE.....	4.250.000	4.400.000	#	150.000
CHAPITRE 9.				
TRAITEMENTS DES FONCTIONNAIRES EN CONGÉ DE LONGUE DURÉE.....	249.500	250.000	#	500
CHAPITRE 10.				
AVANCES REMBOURSABLES AUX FONCTIONNAIRES EN INSTANCE DE PENSION.....	30.000	50.000	#	20.000
CHAPITRE 11.				
OUVRIERS LIBRES TEMPORAIRES DES ÉTABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES. — SALAIRES.....	459.500	500.000	#	40.500

OBSERVATIONS.		MONTANT TOTAL de la dépense.
NATURE DES DÉPENSES		francs.
CHAPITRE 7.		
INDEMNITÉS DE RÉSIDENCE.		
Indemnités de résidence.....	2.900.000 ^f	3.248.000
Majoration de 12 p. 100.....	348.000	48.000
A DÉDUIRE pour vacances d'emplois.....		3.200.000
NET.....		
EXPLICATION DE LA DIFFÉRENCE.		
<i>En moins :</i>		
Reconduction de l'économie prescrite par le décret du 6 mars 1934.....		40.000
Économie résultant des suppressions d'emplois réalisées par le décret du 28 avril 1934.....		180.000
Économie supplémentaire jugée possible.....		100.000
TOTAL.....		320.000
CHAPITRE 8.		
ALLOCATIONS POUR CHARGES DE FAMILLE.		
EXPLICATION DE LA DIFFÉRENCE.		
<i>En moins :</i>		
Economie consécutive à la réduction du nombre des emplois (application du décret du 28 avril 1934).....		100.000
Économie supplémentaire jugée possible.....		50.000
TOTAL.....		150.000
CHAPITRE 9.		
TRAITEMENTS DES FONCTIONNAIRES EN CONGÉ DE LONGUE DURÉE.		
EXPLICATION DE LA DIFFÉRENCE.		
Rajustement de la dotation en vue de tenir compte de l'arrondissement des paiements au franc inférieur.		
CHAPITRE 10.		
AVANCES REMBOURSABLES AUX FONCTIONNAIRES EN INSTANCE DE PENSION.		
EXPLICATION DE LA DIFFÉRENCE.		
Économie jugée possible à raison des dépenses des exercices antérieurs.		
CHAPITRE 11.		
OUVRIERS LIBRES TEMPORAIRES DES ÉTABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES. — SALAIRES.		
Salaires des ouvriers libres temporaires et contribution patronale pour les assurances sociales.....		500.000
<i>A DÉDUIRE :</i>		
Rectification d'une erreur matérielle (application à l'année entière de la réduction de crédits effectuées pour huit mois au budget de 1933 et dont le complément n'a pas été intégralement prévu dans le budget de 1934).....	9.500 ^f	40.500
Économie réalisable sur les crédits de salaires par une révision des contrats.....	30.000	
Arrondissement des paiements au franc inférieur.....	1.000	
NET.....		459.500

Suite des Développements par chapitres, articles

et paragraphes, des crédits demandés.

DÉSIGNATION DES SERVICES ET DES DÉPENSES.	CRÉDITS		DIFFÉRENCES		OBSERVATIONS.	
	DEMANDÉS pour l'exercice 1935.	ACCORDÉS pour l'exercice 1934.	en plus.	en moins.		
	francs.	francs.	francs.	francs.		
					NATURE DES DÉPENSES.	
					MONTANT total de la dépense francs.	
CHAPITRE 12.					CHAPITRE 12.	
RÉMUNÉRATION DES SERVICES RENDUS PAR DES TIERS.					RÉMUNÉRATION DES SERVICES RENDUS PAR DES TIERS.	
Indemnités diverses.....	1.090.180	1.302.980	"	212.800	Indemnités aux médecins, chirurgiens, dentistes et internes en médecine..... 604.400	
Déduction pour vacances d'emplois.....	15.480	16.046	566	"	Indemnités aux pharmaciens et internes en pharmacie..... 43.450	
TOTAUX pour le chapitre 12.....	1.074.700	1.286.934	566	212.800	Indemnités aux ministres des cultes et organistes..... 256.330	
			En moins : 212.234⁵		Indemnités aux ingénieurs des manufactures de l'État, conseils de l'Administration pénitentiaire (décret du 11 juillet 1930)..... 70.000	
					Frais de voyage et de déplacement des ingénieurs des manufactures de l'État pour les besoins du service..... 25.000	
					Remboursement au service de l'exploitation industrielle des tabacs des dépenses occasionnées par le contrôle des travaux exécutés aux bâtiments pénitentiaires..... 60.000	
					Indemnité à l'architecte-reviseur..... 6.000	
					Indemnités aux inspecteurs de l'assistance publique chargés d'assurer la surveillance des mineurs confiés à des patronages..... 25.000	
					TOTAL.....	1.090.180
					A DÉDUIRE pour vacances d'emplois.....	15.480
					NET.....	1.074.700
					EXPLICATION DE LA DIFFÉRENCE.	
					En moins :	
					Ajustement des dotations afférentes aux indemnités allouées aux médecins, chirurgiens, dentistes et internes en médecine.....	98.000 ⁴
					a. Conséquence du décret du 28 avril 1934.....	18.000
					b. Economie complémentaire jugée possible.....	
					Ajustement des dotations afférentes aux indemnités allouées aux ministres des cultes et organistes.....	42.500
					a. Conséquence du décret du 28 avril 1934.....	3.300
					b. Economie complémentaire jugée possible.....	
					Ajustement des dotations afférentes aux indemnités allouées aux ingénieurs des manufactures de l'État, conseils de l'Administration pénitentiaire. (Economie jugée possible.).....	30.000
					Réduction du crédit pour remboursement au service de l'exploitation industrielle des tabacs des dépenses occasionnées par le contrôle des travaux exécutés aux bâtiments pénitentiaires. (Economie jugée possible.).....	15.000
					Suppression de l'indemnité de l'architecte conseil.....	6.000
					En plus :	
					Rajustement de la déduction pour vacances d'emplois.....	566
					NET.....	212.234

Suite des *Développements, par chapitres, articles**et paragraphes, des crédits demandés.*

DÉSIGNATION DES SERVICES ET DES DÉPENSES.	CRÉDITS		DIFFÉRENCES	
	DEMANDÉS pour l'exercice 1935.	AGCORDÉS pour l'exercice 1934.	en plus.	en moins.
	francs.	francs.	francs.	francs.
CHAPITRE 13.				
TRAVAUX AUX BÂTIMENTS PÉNITENTIAIRES.				
ARTICLE PREMIER. — Réparations locatives à effectuer aux prisons départementales.	130.000	150.000	"	20.000
ARTICLE 2. — Travaux à effectuer aux prisons départementales propriété de l'État, aux maisons centrales, de force et de correction, au dépôt des relégables, aux maisons d'éducation surveillée et aux écoles de préservation.	2.022.000	2.100.000	"	78.000
TOTAUX.....	2.152.000	2.250.000	"	98.000
A déduire pour arrondissement des paiements au franc inférieur.....	2.000	"	"	2.000
TOTAUX pour le chapitre 13.....	2.150.000	2.250.000	"	100.000

OBSERVATIONS.	
NATURE DES DÉPENSES.	MONTANT total de la dépense. francs.
CHAPITRE 13.	
TRAVAUX AUX BÂTIMENTS PÉNITENTIAIRES.	
Article 1 ^{er} . — Réparations locatives à effectuer aux prisons départementales.....	130.000
Article 2. — Travaux à effectuer aux prisons départementales propriété de l'État, aux maisons centrales, de force et de correction, aux dépôts de relégables, aux maisons d'éducation surveillée et aux écoles de préservation.....	2.022.000
TOTAL.....	2.152.000
A déduire pour arrondissement des paiements au franc inférieur.....	2.000
NET.....	2.150.000
EXPLICATION DE LA DIFFÉRENCE.	
<i>En moies :</i>	
Réduction du crédit de l'article 1 ^{er} par suite de la suppression de 80 prisons.....	20.000
Économie jugée possible sur les crédits de l'article 2.....	78.000
Arrondissement des paiements au franc inférieur.....	2.000
TOTAL.....	100.000

Suite des Développements, par chapitres, articles

et paragraphes, des crédits demandés.

DÉSIGNATION DES SERVICES ET DES DÉPENSES.	CRÉDITS		DIFFÉRENCES	
	DEMANDÉS pour l'exercice 1935.	ACCORDÉS pour l'exercice 1934.	en plus.	en moins.
	francs.	francs.	francs.	francs.
CHAPITRE 14.				
PARTICIPATION DE L'ÉTAT DANS LES DÉPENSES DE CONSTRUCTION ET D'AMÉNAGEMENT DES PRISONS CELLULAIRES (LOIS DU 5 JUIN 1875 ET DU 4 FÉVRIER 1893).				
ARTICLE UNIQUE.....	100.000	150.000	#	50.000
CHAPITRE 15.				
MATÉRIEL DES ÉTABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES.				
ARTICLE PREMIER. — Prisons départementales.....	110.000	160.000	#	50.000
ARTICLE 2. — Prisons départementales propriété de l'État, maisons centrales, de force et de correction, dépôt des relégables, maisons d'éducation surveillée et écoles de préservation.....	390.000	390.000	#	#
ARTICLE 3. — Matériel automobile.....	100.000	150.000	#	50.000
TOTAUX pour le chapitre 15.....	600.000	700.000	#	100.000

OBSERVATIONS.		MONTANT total de la dépense.
NATURE DES DÉPENSES.		francs.
CHAPITRE 14.		
PARTICIPATION DE L'ÉTAT DANS LES DÉPENSES DE CONSTRUCTION ET D'AMÉNAGEMENT DES PRISONS CELLULAIRES (LOIS DU 5 JUIN 1875 ET DU 4 FÉVRIER 1893).		
ARTICLE UNIQUE.		
Allocation de subventions pour la participation de l'État dans les dépenses de constructions en cours.....		100.000
EXPLICATION DE LA DIFFÉRENCE.		
Réduction jugée possible.....	50.000 ^f	
CHAPITRE 15.		
MATÉRIEL DES ÉTABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES.		
ARTICLE 1 ^{er} .		
Prisons départementales.....		110.000
ARTICLE 2.		
Prisons départementales propriété de l'État, maisons centrales, de force et de correction, dépôt des relégables, maisons d'éducation surveillée et écoles de préservation.....		390.000
ARTICLE 3.		
Matériel automobile.....		100.000
TOTAL.....		600.000
EXPLICATION DES DIFFÉRENCES.		
Reconstitution de l'économie réalisée par le décret du 4 avril 1934 sur les crédits de l'article 3.....	25.000 ^f	
Économie complémentaire jugée possible sur l'article 3.....	25.000	
Conséquence de la récupération du mobilier dans les prisons supprimées.....	50.000	
TOTAL.....	100.000	

Suite des Développements, par chapitres, articles

et paragraphes, des crédits demandés.

DÉSIGNATION DES SERVICES ET DES DÉPENSES.	CRÉDITS		DIFFÉRENCES	
	DEMANDÉS pour l'exercice 1935.	ACCORDÉS pour l'exercice 1934.	en plus.	en moins.
	francs.	francs.	francs.	francs.
CHAPITRE 16.				
ENTRETIEN DES DÉTENUÉS. — REMBOURSEMENTS DIVERS OCCASIONNÉS PAR LE SÉJOUR DES DÉTENUÉS HORS DES ÉTABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES.				
Services en régie.....	25.100.000	27.750.000	#	2.650.000
TOTAUX.....	25.100.000	27.750.000	#	2.650.000
A déduire pour arrondissement des paiements au franc inférieur.....	100.000	#	#	100.000
TOTAUX pour le chapitre 16.....	25.000.000	27.750.000	#	2.750.000

OBSERVATIONS.	
NATURE DES DÉPENSES.	MONTANT total de la dépense. francs.
CHAPITRE 16.	
ENTRETIEN DES DÉTENUÉS. — REMBOURSEMENTS DIVERS OCCASIONNÉS PAR LE SÉJOUR DES DÉTENUÉS HORS DES ÉTABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES.	
Service des vivres.....	11.000.000
Pharmacie.....	2.000.000
Chauffage et éclairage.....	2.100.000
Blanchissage et services divers.....	850.000
Lingerie, literie, vestiaire.....	550.000
Dépenses de cantine.....	7.754.000
Dépenses diverses occasionnées par les adjudications.....	5.000
Indemnités payées pour les accidents du travail.....	1.000
Remboursements divers occasionnés par le séjour des détenus hors des établissements pénitentiaires.....	840.000
TOTAL.....	25.100.000
A déduire pour arrondissement des paiements au franc inférieur.....	100.000
NET.....	25.000.000
EXPLICATION DE LA DIFFÉRENCE.	
En moins :	
Reconduction des économies réalisées par les décrets des.....	500.000 ⁴
6 mars 1934.....	340.000
4 avril 1934.....	350.000
28 avril 1934.....	1.460.000
Économie complémentaire jugée possible.....	100.000
Arrondissement des paiements au franc inférieur.....	
TOTAL.....	2.750.000

Suite des Développements, par chapitres, articles

et paragraphes, des crédits demandés.

DÉSIGNATION DES SERVICES ET DES DÉPENSES.	CRÉDITS		DIFFÉRENCES	
	DEMANDÉS pour l'exercice 1935.	ACCORDÉS pour l'exercice 1934.	en plus.	en moins.
	francs.	francs.	francs.	francs.
CHAPITRE 17.				
TRANSPORT DES DÉTENUS ET DES LIBÉRÉS.				
ARTICLE UNIQUE.....	400.000	430.000	"	30.000
A déduire pour arrondissement des paiements au franc inférieur.....	1.000	"	"	1.000
TOTAUX pour le chapitre 17.....	399.000	430.000	"	31.000
CHAPITRE 18.				
RÉGIE DIRECTE DU TRAVAIL.				
ARTICLE PREMIER. — Frais d'installation de nouveaux ateliers, frais d'entretien.....	1.600.000	2.000.000	"	400.000
ARTICLE 2. — Achat de matières premières.....	6.100.000	9.000.000	"	2.900.000
ARTICLE 3. — Frais de fonctionnement des ateliers en régie (éclairage, chauffage, force motrice, main-d'œuvre).....	1.500.000	1.500.000	"	"
ARTICLE 4. — Frais d'adjudication.....	10.000	60.000	"	50.000
TOTAUX.....	9.210.000	12.560.000	"	3.350.000
A déduire pour arrondissement des paiements au franc inférieur.....	10.000	"	"	10.000
TOTAUX pour le chapitre 18.....	9.200.000	12.560.000	"	3.360.000
CHAPITRE 19.				
EXPLOITATIONS AGRICOLES.				
EXPLOITATIONS AGRICOLES.....	120.000	150.000	"	30.000
CHAPITRE 20.				
CONSOMMATIONS EN NATURE.				
CONSOMMATIONS EN NATURE.....	995.000	995.000	"	"

OBSERVATIONS.		MONTANT total de la dépense.
NATURE DES DÉPENSES.		francs.
CHAPITRE 17.		
TRANSPORTS DES DÉTENUS ET DES LIBÉRÉS.		
Transfèrements par voitures cellulaires (frais d'entretien des voitures, réparations, essence, huile, pneumatiques, indemnités en cas d'accidents, menus frais de route).....	329.000 ^f	} 400.000
Transports par voitures ordinaires sur route, par chemin de fer ou par bateau à vapeur.....	9.000	
Transfèrements par voitures cellulaires pour la prison de Fresnes (frais d'entretien des voitures, réparations, essence, huile, pneumatiques, indemnités en cas d'accidents).....	50.000	
Frais d'escorte par la gendarmerie.....	10.000	
Secours de route et moyens de transport.....	2.000	
A DÉDUIRE pour arrondissement au franc inférieur.....		1.000
NET.....		399.000
EXPLICATION DES DIFFÉRENCES.		
Économie jugée possible.....	30.000 ^f	
Arrondissement des paiements au franc inférieur.....	1.000	
TOTAL.....	31.000	
CHAPITRE 18.		
RÉGIE DIRECTE DU TRAVAIL.		
ART. 1 ^{er} . — Achats de matériel, pièces de rechange, frais d'entretien.....		1.600.000
ART. 2. — Achats de matières premières.....		6.100.000
ART. 3. — Frais de fonctionnement des ateliers en régie (éclairage, chauffage, force motrice, main d'œuvre).....		1.500.000
ART. 4. — Frais d'adjudication.....		10.000
TOTAL.....		9.210.000
A DÉDUIRE pour arrondissement des paiements au franc inférieur.....		10.000
NET.....		9.200.000
EXPLICATION DES DIFFÉRENCES.		
Reconstitution des économies réalisées par les décrets du 6 mars et 4 avril 1934.....		2.280.000
Réductions complémentaires jugées possibles sur les crédits affectés :		
1° aux frais d'installation de nouveaux ateliers et aux frais d'entretien.....	400.000 ^f	} 1.070.000
2° à l'achat de matières premières.....	620.000	
3° aux frais d'adjudication.....	50.000	
Arrondissement des paiements au franc inférieur.....		10.000
TOTAL.....		3.360.000
CHAPITRE 19.		
EXPLOITATIONS AGRICOLES.		
Établissements publics de jeunes détenus.....		120.000
EXPLICATION DE LA DIFFÉRENCE.		
Économie jugée possible.		
CHAPITRE 20.		
CONSOMMATIONS EN NATURE.		
Établissements publics de jeunes détenus.....		995.000

Suite des *Développements, par chapitres, articles**et paragraphes, des crédits demandés.*

DÉSIGNATION DES SERVICES ET DES DÉPENSES.	CRÉDITS		DIFFÉRENCES	
	DEMANDÉS pour l'exercice 1935.	ACCORDÉS pour l'exercice 1934.	en plus.	en moins.
	francs.	francs.	francs.	francs.
CHAPITRE 21.				
APPLICATION DE LA LOI DU 22 JUILLET 1912 SUR LES TRIBUNAUX POUR ENFANTS ET ADOLESCENTS ET SUR LA LIBERTÉ SURVEILLÉE.				
Article unique.....	6.120.000	6.275.000	"	155.000

OBSERVATIONS.	
NATURE DES DÉPENSES.	MONTANT TOTAL de la dépense. francs.
CHAPITRE 21.	
APPLICATION DE LA LOI DU 22 JUILLET 1912 SUR LES TRIBUNAUX POUR ENFANTS ET ADOLESCENTS ET SUR LA LIBERTÉ SURVEILLÉE.	
Paiement des frais d'entretien des mineurs confiés aux institutions charitables et aux particuliers en application de l'article 23 du décret du 15 janvier 1929.....	5.000.000
Attribution à certaines œuvres d'allocations supplémentaires, en application de l'article 24 du décret du 15 janvier 1929.....	420.000
Paiement des frais de séjour des enfants confiés directement à un hôpital par décision du tribunal en application de l'article 25 du décret du 15 janvier 1929.....	100.000
Frais de transfèrement des mineurs confiés à des patronages.....	100.000
Remboursement aux patronages des frais de séjour dans les hôpitaux des mineurs délinquants qui leur sont confiés.....	250.000
Remboursement à l'Assistance publique des frais d'entretien des mineurs délinquants qui lui sont confiés.....	250.000
TOTAL.....	6.120.000
EXPLICATION DE LA DIFFÉRENCE.	
En moins :	
Économie correspondant à la réduction de 8 à 6 francs du maximum de l'allocation journalière attribuée en application de l'article 24 du décret du 15 janvier 1929.....	130.000 ^f
Économie jugée possible sur les frais de transfère- ments.....	25.000
TOTAL.....	155.000 (1)

(1) Ce chiffre tient compte de l'économie de 65.000 francs, réalisée par le décret du 4 avril 1934.

Suite des *Développements, par chapitres, articles**et paragraphes, des crédits demandés.*

DÉSIGNATION DES SERVICES ET DES DÉPENSES.	CRÉDITS		DIFFÉRENCES	
	DEMANDÉS pour l'exercice 1935.	ACCORDÉS pour l'exercice 1934.	en plus.	en moins.
	francs.	francs.	francs.	francs.
CHAPITRE 22.				
IMPRESSIONS.....	80.000	90.000	"	10.000
CHAPITRE 23.				
FRAIS DE CORRESPONDANCE TÉLÉGRAPHIQUE.....	3.000	4.000	"	1.000
CHAPITRE 24.				
DÉPENSES DIVERSES DU SERVICE PÉNITENTIAIRE.....	150.200	155.700	"	5.500
A déduire pour arrondissement des paiements au franc inférieur.....	200	"	"	200
TOTAUX pour le chapitre 24.....	150.000	155.700	"	5.700

OBSERVATIONS.		MONTANT total de la dépense. francs.
NATURE DES DÉPENSES.		
CHAPITRE 22. IMPRESSIONS.		
EXPLICATION DE LA DIFFÉRENCE.		
Économie jugée possible.		
CHAPITRE 23. FRAIS DE CORRESPONDANCE TÉLÉGRAPHIQUE.		
EXPLICATION DE LA DIFFÉRENCE.		
Économie jugée possible.		
CHAPITRE 24. DÉPENSES DIVERSES DU SERVICE PÉNITENTIAIRE.		
Fournitures de bureau et d'école.....	45.000 ^f	150.200
Primes pour capture d'évadés.....	1.000	
Port et affranchissement de lettres et paquets.....	34.000	
Communications téléphoniques.....	44.800	
Dépenses de traduction.....	3.000	
Honoraires d'avocat.....	1.000	
Médailles pénitentiaires.....	1.000	
Dépenses pour le Conseil supérieur des prisons.....	1.000	
Commission pénitentiaire internationale.....	9.000	
Fournitures anthropométriques.....	1.000	
Achats d'ouvrages pour les bibliothèques pénitentiaires.....	9.000	
Commission de surveillance des établissements pénitentiaires d'Alsace et de Lorraine.....	400	
A déduire pour arrondissement des paiements au franc inférieur.....		200
NET.....		150.000
En moins :		
Economie jugée possible.....	5.500 ^f	
Arrondissement des paiements au franc inférieur.....	200	
TOTAL.....	5.700	

Suite et fin des développements, par chapitres, articles et paragraphes, des crédits demandés.

DÉSIGNATION DES SERVICES ET DES DÉPENSES.	CRÉDITS		DIFFÉRENCES		OBSERVATIONS.
	DEMANDÉS pour l'exercice 1935.	ACCORDÉS pour l'exercice 1934.	en plus.	en moins.	
	francs.	francs.	francs.	francs.	
CHAPITRE 25. SUBVENTIONS AUX INSTITUTIONS ET COMITÉS DE PATRONAGE.....	100.000	120.000	"	20.000	CHAPITRE 25. SUBVENTIONS AUX INSTITUTIONS ET COMITÉS DE PATRONAGE.....
CHAPITRE 26. EMPLOI DE FONDS PROVENANT DE LEGS OU DE DONATIONS.....	Mémoire.	Mémoire.	"	"	CHAPITRE 26. EMPLOI DE FONDS PROVENANT DE LEGS OU DE DONATIONS.....
CHAPITRE 27. DÉPENSES DES EXERCICES PÉRIMÉS NON FRAPPÉS DE DÉCHÉANCE.....	Mémoire.	Mémoire.	"	"	CHAPITRE 27. DÉPENSES DES EXERCICES PÉRIMÉS NON FRAPPÉS DE DÉCHÉANCE.....
CHAPITRE 28. DÉPENSES DES EXERCICES CLOS.....	Mémoire.	Mémoire.	"	"	CHAPITRE 28. DÉPENSES DES EXERCICES CLOS.....
CHAPITRE 29. REMBOURSEMENTS SUR LE PRODUIT DU TRAVAIL DES DÉTENU ET PÉCULE AUX PUPILLES DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS.					CHAPITRE 29. REMBOURSEMENTS SUR LE PRODUIT DU TRAVAIL DES DÉTENU ET PÉCULE AUX PUPILLES DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS.
ARTICLE 1 ^{er} . — Maisons centrales de force et de correction.....	3.443.180	3.443.180	"	"	ARTICLE PREMIER. Maisons centrales de force et de correction.....
ARTICLE 2. — Dépôt de Saint-Martin-de-Ré.....	32.890	32.890	"	"	ARTICLE 2. Dépôt de Saint-Martin-de-Ré.....
ARTICLE 3. — Établissements publics de jeunes détenus.....	563.930	563.930	"	"	ARTICLE 3. Établissements publics de jeunes détenus..... Pécule des pupilles.....
TOTAUX pour le chapitre 29.....	4.040.000	4.040.000	"	"	TOTAL.....
					MONTANT TOTAL de la dépense. francs. 100.000 Mémoire. Mémoire. Mémoire. Mémoire. 3.443.180 32.890 563.930 4.040.000

Suite et fin des développements, par chapitres, articles

et paragraphes, des crédits demandés.

DÉSIGNATION DES SERVICES ET DES DÉPENSES.	CRÉDITS		DIFFÉRENCES		OBSERVATIONS.
	DEMANDÉS pour l'exercice 1935.	ACCORDÉS pour l'exercice 1934.	en plus.	en moins.	
	francs.	francs.	francs.	francs.	
CHAPITRE 25. SUBVENTIONS AUX INSTITUTIONS ET COMITÉS DE PATRONAGE.....	100.000	120.000	"	20.000	CHAPITRE 25. SUBVENTIONS AUX INSTITUTIONS ET COMITÉS DE PATRONAGE.....
CHAPITRE 26. EMPLOI DE FONDS PROVENANT DE LEGS OU DE DONATIONS.....	Mémoire.	Mémoire.	"	"	CHAPITRE 26. EMPLOI DE FONDS PROVENANT DE LEGS OU DE DONATIONS.....
CHAPITRE 27. DÉPENSES DES EXERCICES PÉRIMÉS NON FRAPPÉS DE DÉCHÉANCE.....	Mémoire.	Mémoire.	"	"	CHAPITRE 27. DÉPENSES DES EXERCICES PÉRIMÉS NON FRAPPÉS DE DÉCHÉANCE.....
CHAPITRE 28. DÉPENSES DES EXERCICES CLOS.....	Mémoire.	Mémoire.	"	"	CHAPITRE 28. DÉPENSES DES EXERCICES CLOS.....
CHAPITRE 29. REMBOURSEMENTS SUR LE PRODUIT DU TRAVAIL DES DÉTENUS ET PÉCULE AUX PUPILLES DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS.					CHAPITRE 29. REMBOURSEMENTS SUR LE PRODUIT DU TRAVAIL DES DÉTENUS ET PÉCULE AUX PUPILLES DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS.
ARTICLE 1 ^{er} . — Maisons centrales de force et de correction.....	3.443.180	3.443.180	"	"	ARTICLE PREMIER. Maisons centrales de force et de correction.....
ARTICLE 2. — Dépôt de Saint-Martin-de-Ré.....	32.890	32.890	"	"	ARTICLE 2. Dépôt de Saint-Martin-de-Ré.....
ARTICLE 3 — Établissements publics de jeunes détenus.....	563.930	563.930	"	"	ARTICLE 3. Établissements publics de jeunes détenus..... Pécule des pupilles.....
TOTAUX pour le chapitre 29.....	4.040.000	4.040.000	"	"	TOTAL.....
					MONTANT TOTAL de la dépense. francs. 100.000 Mémoire. Mémoire. Mémoire. Mémoire. 3.443.180 32.890 563.930 4.040.000

NATURE DES DÉPENSES.

MONTANT TOTAL de la dépense.

francs.

CHAPITRE 25.

100.000

EXPLICATION DE LA DIFFÉRENCE.

Economie rendue possible par la revision des subventions.

CHAPITRE 26.

Mémoire.

CHAPITRE 27.

Mémoire.

CHAPITRE 28.

Mémoire.

CHAPITRE 29.

REMBOURSEMENTS SUR LE PRODUIT DU TRAVAIL DES DÉTENUS ET PÉCULE AUX PUPILLES DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS.

ARTICLE PREMIER.

3.443.180

ARTICLE 2.

32.890

ARTICLE 3.

123.930^f

440.000

563.930

TOTAL.

4.040.000

ANNEXES

ANNEXE I.

PROPOSITIONS POUR L'ANNÉE 1935.

SERVICES PÉNITENTIAIRES.

Construction et aménagement des prisons cellulaires dans les conditions déterminées par les lois des 5 juin 1875 et 4 février 1893.

NATURE DES DÉPENSES.	ÉVALUATION	MONTANT	MONTANT	MONTANT	MONTANT
	TOTALE des dépenses.	des SUBVENTIONS à la charge de l'État.	des SUBVENTIONS accordées.	des SUBVENTIONS à accorder.	des CRÉDITS demandés pour l'exercice 1935.
	francs.	francs.	francs.	francs.	francs.
Seine.....	8.000.000	2.000.000	580.000	1.420.000	50.000
Soissons.....	2.100.000	325.000	"	325.000	50.000

ANNEXE II.

ÉTAT des missions ne rentrant pas dans le cadre des inspections permanentes. (Année 1933.)

DATES.	DÉSIGNATION des FONCTIONNAIRES.	NATURE DE LA MISSION.	MONTANT des FRAIS.
			fr. c.
Janvier 1933.....	M. Cazeaux, chef du service du personnel.	Mission à la maison centrale de Fontevrault et à l'école de réforme de Saint-Hilaire.	349 75
Février 1933.....	M. Sergent, directeur de l'Administration pénitentiaire.	Mission à la maison d'éducation surveillée de Saint-Maurice.....	189 95
Février 1933.....	M. Lacombe, rédacteur à l'Administration pénitentiaire.	Mission à la maison d'éducation surveillée de Saint-Maurice.....	134 05
Février 1933.....	M. Cazeaux, chef du service du personnel.	Mission à la maison centrale de Fontevrault et à l'école de réforme de Saint-Hilaire.	349 75
Février 1933.....	M. Henriquet, rédacteur à l'Administration pénitentiaire.	Mission à la maison centrale de Fontevrault et à l'école de réforme de Saint-Hilaire.	266 95
Février 1933.....	M. Sergent, directeur de l'Administration pénitentiaire.	Mission à la maison d'éducation surveillée de Saint-Maurice.....	189 95
Avril 1933.....	M. Cazeaux, chef du service du personnel.	Mission à la maison centrale de Fontevrault et à l'école de réforme de Saint-Hilaire.	1.190 90
Juin 1933.....	M. Cazeaux, chef du service du personnel.	Mission à la maison centrale de Fontevrault et à l'école de réforme de Saint-Hilaire.	349 75
Juin 1933.....	M. Sergent, directeur de l'Administration pénitentiaire.	Mission à la maison centrale de Fontevrault et à l'école de réforme de Saint-Hilaire.	373 75
Août 1933.....	M. Sergent, directeur de l'Administration pénitentiaire.	Mission à l'école de réforme de Saint-Hilaire.....	373 75
Août 1933.....	M. Henriquet, rédacteur à l'Administration pénitentiaire.	Mission à la maison d'éducation surveillée d'Amiens.....	570 45
Septembre 1933.....	M. Sergent, directeur de l'Administration pénitentiaire.	Mission à l'école de réforme de Saint-Hilaire.....	373 75
Septembre 1933.....	M. Terron, rédacteur à l'Administration pénitentiaire.	Mission à la maison d'éducation surveillée d'Amiens.....	134 05
Septembre 1933.....	M. Cazeaux, chef du service du personnel.	Mission à la maison centrale de Fontevrault et à l'école de réforme de Saint-Hilaire.	1.039 50
Octobre 1933.....	M. Cazeaux, chef du service du personnel.	Mission à la Direction de la circonscription pénitentiaire de Lyon.....	480 75
Octobre 1933.....	M. Cazeaux, chef du service du personnel.	Mission à la maison centrale de Riom.....	407 75
Novembre 1933.....	M. Cazeaux, chef du service du personnel.	Mission à la maison centrale de Fontevrault et au dépôt de relégables de Saint-Martin-de-Ré.	747 00
Novembre 1933.....	M. Lacombe, rédacteur à l'Administration pénitentiaire.	Mission à la maison centrale de Fontevrault et au dépôt de relégables de Saint-Martin-de-Ré.	547 75
Décembre 1933.....	M. Boucheron, rédacteur à l'Administration pénitentiaire.	Mission à la maison centrale de Melun.....	38 85
		TOTAL.....	8.117 40

ANNEXE III.

ÉTAT des transformations et suppressions d'emplois proposées en 1935.

CHAPITRES.		CRÉATIONS D'EMPLOIS.	SUPPRESSIONS D'EMPLOIS.	TRANSFOR- MATIONS D'EMPLOIS.	OBSERVATIONS.
NUMÉROS.	LIBELLÉS.				
1	Administration centrale. — Personnel. — Traitements.....		(1) 2 rédacteurs. (2) 2 commis. (2) 1 expéditionnaire. (2) 1 sténo-dactylographe.	(3) 1 emploi de sous-chef de bureau en emploi de rédacteur. (3) 1 emploi de commis de classe exceptionnelle en emploi de commis ordinaire.	(1) Décret du 6 mars 1934. (2) Décret du 28 avril 1934. (3) Présent projet de loi.
4	Services extérieurs. — Personnel. — Traitements.....	(2) 3 directeurs. 1 sous-directeur. 8 greffiers ou économes. 8 commis. 1 institutrice. 83 surveillants-chefs. 6 premiers surveillants. 4 surveillants commis greffiers. 150 surveillants. 16 surveillantes de grand effectif. 18 surveillantes congréganistes 80 surveillantes de petit effectif. 6 sous-chefs d'ateliers.	(2) 20 emplois de surveillants de grand effectif eu 20 emplois de surveillants de petit effectif.		

ANNEXE IV.

DÉPENSES DE PERSONNEL EFFECTUÉES SUR FONDS DE CONCOURS.

EXERCICE 1933.

Néant.

ANNEXE V.

RÉSULTATS DE LA RÉGIE DIRECTE DU TRAVAIL

AU COURS DE L'EXERCICE 1933.

ÉTAT faisant ressortir le résultat de la régie directe du travail dans les établissements pénitentiaires au cours de l'exercice 1933.

DÉSIGNATION.	MELUN.	MELUN.	MONTPEL-	MONTPEL-	POISSY.	POISSY.	POISSY.	FONTE-	FONTE-	FONTE-	fr. e.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	
	(Meubles et lits.)	(Tailleurs.)	LIER. (Confection pour l'armée.)	LIER. (Lingerie pénitentiaire et uniformes.)	(Brosserie.)	(Cordonnerie.)	(Paillasons.)	(Tailleurs.)	VRAULT. (Filature.)	VRAULT. (Tissage.)					VRAULT. (Tailleurs.)
	fr. e.	fr. e.	fr. e.	fr. e.	fr. e.	fr. e.	fr. e.	fr. e.	fr. e.	fr. e.					
DÉPENSES.															
Valeur des matières premières et menues fournitures utilisées au cours de l'exercice	9.802 61	1.240.886 24	69.434 69	66.910 44	425.631 42	4.159 51	5.324 80	582.856 33	710.705 73	873.720 71	579.969 22				
Amortissement du matériel calculé sur une période de 10 ans	661 48	10.542 80	19.728 93	2.192 10	800 00	101 40	"	17.500 00	113.027 90	128.809 58	1.153 80				
Frais d'entretien du matériel, pièces de rechange, réparations.	"	81 95	2.896 19	321 80	"	"	"	14.705 80	40.096 81	62.899 76	4.769 32				
Traitements ou salaires et indemnités diverses du personnel technique.	"	32.118 73	8.953 20	994 80	14.409 60	"	"	17.094 80	27.893 00	61.573 65	"				
Main-d'œuvre pénale (salaire intégral).....	9.366 90	156.334 07	230.108 17	16.495 80	300.772 56	2.770 00	2.022 69	333.818 67	52.481 50	238.002 46	64.152 28				
Frais de chauffage, d'éclairage, de force motrice.....	916 37	5.047 30	10.048 38	1.116 49	4.304 72	"	"	13.500 00	57.582 23	159.109 52	13.155 00				
Frais de transport et d'emballage.....	4.038 05	11.240 95	10.731 97	5.574 41	39.340 11	117 05	2.374 80	30.708 22	"	13.067 81	17.296 51				
Frais divers.....	3.784 10	3.539 50	"	"	1.000 00	"	"	1.000 00	1.913 20	"	7 00				
Moins-value d'inventaire.....	3.457 96	"	1.767 84	"	14.552 90	"	"	35.469 20	"	1.048.211 39	"				
TOTAL des dépenses.....	32.027 47	1.459.791 54	353.669 37	93.605 84	800.811 31	7.147 96	9.722 29	1.046.653 02	1.003.700 37	2.585.394 88	680.503 13				
RECETTES.															
Montant des ventes de produits manufacturés faites à des administrations publiques au cours de l'exercice.....	"	794.424 94	368.422 00	38.252 50	790.155 66	8.795 65	"	1.167.215 70	"	1.205.086 60	"				
Montant des cessions de matières premières ou de produits manufacturés effectués à des établissements pénitentiaires au cours de l'exercice.....	37.605 75	692.417 28	"	12.181 20	120.162 65	720 00	11.080 88	56.163 60	1.048.211 39	1.038.501 97	679.578 16				
Montant des ventes faites au personnel ou de travaux exécutés pour son compte.....	490 47	22.549 19	"	"	856 35	"	"	4.446 97	"	715 00	"				
Produit des ventes de déchets.....	"	2.303 00	10.212 01	420 35	"	"	"	6.602 50	"	26.000 00	9.390 19				
Plus-value d'inventaire.....	"	3.400 20	"	52.188 51	"	"	"	"	"	288.991 29	124.336 95				
TOTAL des recettes.....	38.096 22	1.515.094 61	378.634 01	103.042 56	911.174 66	9.515 65	11.080 88	1.234.428 77	1.048.211 39	2.559.294 86	813.305 30				
Balance.....															
{ Excédent de recettes.....	6.068 75	55.303 07	24.964 64	9.436 72	110.363 35	2.367 69	1.358 59	187.775 75	44.511 02	"	132.802 17				
{ Excédent de dépenses.....	"	"	"	-	"	"	"	"	"	26.100 02	"				